



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 001876 AONO-PU/MINAT/CIPM/2025 DU 18 AOUT 2025 POUR L'ACQUISITION DES
GROUPES ELECTROGENES AU PROFIT DES AUTORITES ADMINISTRATIVES

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre du processus d'amélioration des conditions de vie et de travail des autorités administratives, le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'acquisition des groupes électrogènes au profit des Autorités Administratives.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent la fourniture de cinq (05) groupes électrogènes au profit des Autorités Administratives dont les caractéristiques sont présentées dans le Cahier des Spécifications techniques (CST) du présent Dossier d'Appel d'Offres

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions (30 000 000) F CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Délai prévisionnel et lieu de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois calendaires, dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale, non exclues de la commande publique et ayant des expériences avérées dans le domaine du projet.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale au titre de l'exercice 2025, sur la ligne d'imputation budgétaire 59 07 164 01 340020 524112.

7. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est exclusivement en ligne.

8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission acquittée à la main (suivant modèle joint) d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisée par le Ministère en charge des Finances et justifié par un récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC)

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut gratuitement être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale, 2^{eme} étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01.

Il peut également être consulté sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchesppublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale, 2^{eme} étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01, dès publication du présent

avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission qui est exclusivement en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

11. Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 13 SEPTEMBRE 2023 à 14 Heures 00. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale, 2^e étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01, avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » et les références de l'Appel d'Offres, dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes : 5 MO pour l'Offre Administrative ; 15 MO pour l'Offre Technique ; 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants : Formats PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images. Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

12. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des dossiers différents et séparées.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les dossiers portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- les dossiers sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les dossiers non-conformes au mode de soumission.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence ou la présentation d'une caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics mais non assortie d'un récépissé de consignation du montant requis, délivré par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC), entraîneront le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera également le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis (pièces administratives, des offres techniques et financières) qui se fera en un temps et en vidéo projection dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT, aura lieu le 13 SEPTEMBRE 2023 à 15 H 00, heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis et après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

- absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- non-respect de l'une des caractéristiques techniques majeures suivantes :
 - ✓ Type: Générateur diesel silencieux ;
 - ✓ Nombre de phase : Triphasé ;
 - ✓ Capacité du réservoir : 15 litres / 12 h
- non-respect d'au moins 75% des critères essentiels ;
- absence de prospectus ou fiche technique avec photos en couleur des groupes électrogènes proposés ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- absence de certificat de garantie des groupes électrogènes proposés ;
- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de chantier durant les trois (03) dernières années ;
- absence de la lettre de soumission.
- absence de la charte d'intégrité
- absence de la déclaration d'engagement social et environnemental
- Non-respect du format de fichiers des offres.

14.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- caractéristiques techniques des groupes électrogènes proposés ;
- les références du soumissionnaire ;
- le calendrier de livraison ;
- la capacité financière de quinze millions (15 000 000) F CFA ;
- la preuve d'acceptation des conditions du marché ;

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant la durée quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2ème étage, porte 214, Tel : 222.22.66.01 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

18. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ou le Maître d'Ouvrage au numéro 222.22.66.01./-

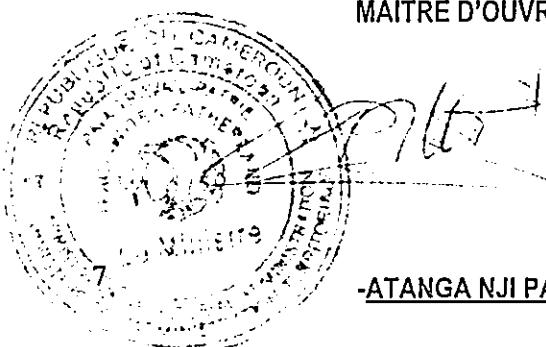
18/01/2025

Yaoundé, le _____

**LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,
MAITRE D'OUVRAGE**

Copies :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Président CIPM-MINAT ;
- Affichage chrono



-ATANGA NJI PAUL-